

discrimin**ation**

Collectif départemental contre les discriminations

CGT-fapt de seine et marne

Le mariage pour tous, l'antidote à l'homophobie ?

Devant l'acharnement médiatique, on pourrait penser que "le mariage pour tous" est le dossier du siècle.

Pourtant cela ne changera rien dans notre façon de vivre, contrairement à l'accord "la sécurisation de l'emploi » qui remet en cause le CDI et affaiblit le code du travail.

Cette sur-médiatisation conforte la montée des extrémistes, créant un climat délétère où l'homosexualité devient la cible idéale des « ex-vedettes » du showbiz en quête de redémarrage de carrière.

L'école privée s'immisce dans le débat public, l'institut "CIVITAS" (groupe de pression catholique nationaliste), organise des prières de rue. L'opposition dépose 5000 amendements, manifeste sur le Champ de Mars (coût : un million d'euros, financé par des mécènes). *De mémoire syndicale, nous n'avons jamais eu l'autorisation de fouler le Champ de Mars.*

Ce sont ces mêmes réactionnaires qui se sont opposés à l'avortement, au PACS et qui profitent d'un gouvernement hésitant, alors que... 63% des français se déclarent favorables à cette loi.

Néanmoins, ne tombons pas, dans le piège de l'amalgame, par exemple, 43% de catholiques, par l'intermédiaire de Mgr Gaillot, approuvent cette loi.

L'enfant serait en danger dans ces nouvelles familles?

Mais en quoi serait-il en insécurité?

Pour autant, les préjugés sont coriaces: aujourd'hui la majorité familiale est monoparentale, assurée, le plus souvent, par les femmes.



Et pourtant, un député (UMP) n'a pas hésité à qualifier les futurs enfants de couples homosexuels de terroristes. (Hitler, Ben Laden et autres dictateurs, avaient un papa et une maman!).

La CGT a toujours lutté contre toutes les formes d'exploitation, de domination, de discrimination.

Les discriminations faites aux personnes LGBT (Lesbiennes, Gay, Bi et Trans) sont plus importantes dans les entreprises qu'ailleurs. Plus d'un quart des homosexuel-le-s qui ont dévoilé leur vie privée au travail a constaté une détérioration de leurs relations professionnelles. Les salariés qui ne sont pas mariés n'accèdent pas aux mêmes droits que les autres, notamment concernant la pension de réversion et des congés liés à la situation familiale.

Cela, nous ne l'acceptons pas !

Même si la loi ne protège pas de tout, elle affirme une égalité des droits et une reconnaissance de citoyenneté. En ce sens, le projet de **loi pour le mariage pour toutes et tous** marque une avancée incontestable si l'on considère, à juste raison, que la citoyenneté est intimement liée à la démocratie.

Malgré de multiples obstructions, cette loi est passée.

Malgré, l'amplification de pensées extrémistes et une flambée de l'homophobie, durant la préparation de la loi (« SOS homophobie » a relevé une augmentation de 30 % de témoignages de victimes) souhaitons qu'il n'en reste pas de séquelles et que la tension s'apaise ramenant chacun à la dignité.

Quelques témoignages

"Les seuls malheurs de l'homosexualité, c'est la réprobation de ma famille et de mes collègues. Ce n'est pas une invalidité. L'homosexualité est naturelle, ce n'est pas un choix, c'est quelque chose qui s'impose à vous. » (ex-PDG de radio France)

« L'amour homo n'est pas inférieur à l'hétéro ».

"On s'est fait d'abord insulter, puis cracher dessus, puis frapper".

« Le mariage pour tous, c'est juste l'amour de deux personnes qui s'aiment et décident se s'unir pour la vie, c'est un droit qui n'enlève rien aux autres. Il ne menace ni le couple ni les fondements de la société. »

« On n'est pas libre si on est obligé de se cacher. »